

# INVENTAIRE DIAGNOSTIC VISUEL

83 arbres du PARC NATUREL RÉGIONAL  
09160 CAZAVET

PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGOISES



SEPTEMBRE 2014

# SOMMAIRE

PRÉAMBULE..... 5

SITUATION ..... 5

MODE OPÉRATOIRE ..... 5

ANALYSE DES RESULTATS ..... 7

PRÉCONISATIONS ET PROPOSITION  
D'UN ÉCHÉANCIER D'INTERVENTION..... 10

SYNTHÈSE ET CONSEILS DE GESTION ..... 13

ANNEXE N°1 : RECUEIL DES DONNÉES

ANNEXE N°2 : MÉTHODOLOGIE





# PRÉAMBULE



A la demande Monsieur le Directeur du Parc Naturel Régional dans le département de l'Ariège, l'Office National des Forêts a été chargé de réaliser un diagnostic visuel des Peupliers désignés par le Parc Naturel Régional - dossier suivi par Mme A. Duraud - en relation avec la commune de CAZAVET.

Cette étude a été réalisée le 12 juin 2014, par un expert et un conseiller appartenant tous 2, au réseau Arbre-Conseil ® de l'Office National des Forêts.

Le patrimoine arboré de la commune est varié. La préoccupation du PNR et des élus est d'assurer la sécurité et le confort des usagers.

Conscients des problèmes engendrés par un patrimoine arboré vieillissant ou comportant des arbres visiblement altérés, ces responsables ont souhaité avoir un bilan de l'état sanitaire des arbres de la commune et des indications sur leur devenir.

# SITUATION

La commune de Cazavet est située à l'ouest du département de l'Ariège à environ 50 km de Foix. Cette zone de piémont bénéficie également d'une bonne pluviométrie. Ce type de climat est assez favorable aux végétaux.

Le secteur de la commune sur lequel ont été implantés ces arbres se situe en bordure de rivière et à proximité. Les peupliers sont bien adaptés à ce type de terrain qui leur garantit une alimentation en eau continue.

Les arbres, objets de la présente étude, sont tous situés dans un environnement naturel.



*Jeune peupleraie d'agrément en croissance.*



# MODE OPÉRATOIRE



Cette étude a concerné des arbres désignés par le PNR et les élus de la commune.

La méthodologie utilisée pour ce travail est décrite en annexe au présent rapport.

Ce diagnostic s'est déroulé en 4 phases :

- numérotation des arbres à l'aide d'un marqueur (marquage non pérenne)
- inventaire, diagnostic visuel et sonore des arbres
- analyse des résultats
- rapport de l'étude.



*Alignement de peupliers.*

# ANALYSE DES RÉSULTATS

## RÉSULTATS D'INVENTAIRE - PARTICULARITÉS ORNEMENTALES ET DENDROLOGIQUES

- Nombre d'arbres inventoriés : **83**  
numérotés de 1 à 83.
- Nombre d'espèces : **1**  
Une seule espèce fait l'objet de cette étude.  
Les peupliers de l'étude, désignés dans le rapport sous le terme de «peuplier noir» sont vraisemblablement des hybrides euraméricains (populus nigra x populus deltoïdes) mais la détermination précise reste très difficile.
- Caractère patrimonial : **55 peupliers noir**  
Il est à relever un pourcentage important (66%) de végétaux présentant des caractéristiques dendrométriques remarquables (diamètre > à 50 cm et hauteur > à 20 m).  
n°1 à 6, 9 à 11, 13 à 15, 17, 22 à 24, 27 à 32, 35 à 50, 53, 55, 56, 58 à 62, 70, 74 à 76, 78, 80 à 83.
- Le patrimoine arboré du site, diagnostiqué visuellement, est entièrement composé en alignement.  
Il s'agit d'une plantation en bordure de rivière et d'arbres d'alignements en bordure de routes et de prés

## BILAN PHYSIOLOGIQUE (FONCTIONNEMENT)

Le fonctionnement physiologique de l'arbre s'observe au travers de sa vigueur.

Il est fonction des conditions stationnelles, contraintes etc... auquel le végétal doit faire face pour vivre et se développer.

Une observation arbre par arbre a été effectuée sur le terrain. Elle est consignée en annexe (cf. Recueil de données), au travers de critères simples de restitution.

Il ressort du traitement de ces données les éléments suivants :

- fonctionnement physiologique «**correct**» :  
arbres classés dans les catégories «Satisfaisant» et «Moyen».
- fonctionnement physiologique «**déficient**» :  
arbres classés dans les catégories «Faible», «Très insuffisant» et «Arrêté».

**Nombre d'arbres dont la physiologie est déficiente : 2  
soit 2 % du total des arbres.**

Le tableau suivant restitue l'état physiologique par essences.

Essence	Fonctionnement physiologique		Total	% Déficient
	Correct	Déficient		
Peuplier noir	81	2	83	2%
Total %	98%	2%	100 %	

### Commentaires :

La proportion de sujets dont la physiologie est déficiente est très faible.

Ces 2% d'arbres déficients se situent côte à côte, en extrémité d'un des alignements près de la rivière. L'un est mort et l'autre très dépérissant.

Il est à remarquer également que le nombre d'arbre à physiologie optimum, notés «satisfaisant», comprend 13 sujets. La majorité témoigne donc d'un léger déficit, ce qui est une situation fréquente en milieu naturel.

Les légères déficiences relevés peuvent en partie être expliquées par la concurrence entre arbres.

En effet l'espacement réduit, de l'ordre de 4 m x 4 m, induit une compétition entre eux, tant pour la lumière que pour les ressources du sol. La distance préconisée pour les peupliers est de 7 m x 7 m, entre arbres.



*Deux arbres en extrémité d'un alignement, l'un mort et l'autre dépérissant.*

## BILAN BIOMÉCANIQUE (SOLIDITÉ)

Le défaut majeur est celui qui représente la plus grave atteinte à l'intégrité de l'arbre du point de vue de sa solidité.

Son impact est évalué afin de considérer s'il conditionne la vie de l'arbre et, dans l'affirmative, à quelle échéance.

Défaut majeur	Localisation					Total	%
	Collet	Bas du tronc	Haut du tronc	Charpentières	Branches		
Absence						17	21%
Altération	3		1			4	5%
Blessure	9	3				12	14%
Cavité	5	1		1		7	8%
Ecorce incluse			4			4	5%
Rupture					2	2	2%
Architecture mal conformée			5			5	6%
Mortalité	1				31	32	39%
Total	18	4	10	1	33	83	
%	21%	5%	12%	1%	40%	100%	



*Blessures fréquentes au collet (arbre n°39) et bas du tronc ((arbre n°18) évoluant dans le temps en cavités.*

### Commentaires :

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir les éléments suivants:

Le niveau de l'arbre le plus touché est le pied de l'arbre, au ras du sol (21%) et bas du tronc (5 %).

Ce sont les blessures qui dominent (14%) suivi des cavités et altérations, qui sont une évolution de blessures anciennes.

Les défauts en haut du tronc sont liés à une forme déficiente de l'arbre qui présente une faiblesse potentielle soit

actuellement (écorce incluse), soit dans l'avenir (architecture mal conformée).

Le taux d'arbres portant des branches mortes (37%) est élevé. Il est essentiellement dû à la trop grande proximité entre congénères ce qui occasionne une compétition pour la lumière.

On assiste également à un envahissement par le gui puisque 90% des arbres en portent.

Ce sera très préjudiciable aux arbres dans quelques années notamment pour les plus atteints actuellement (56%)





*Gui implanté sur les branches de l'arbre n°5, impactant son état de santé et provoquant des risques de rupture de branches.*

Etat biomécanique par essence :

*déficience de tenue biomécanique évaluée par une note de perte mécanique (cf annexe Cotation des arbres).*

« **Modérée** » : note  $\leq 2$ .

« **Importante** » : note  $\geq 3$ . Il s'agit des arbres préoccupants (évolution négative plus ou moins rapide dans l'avenir) à dangereux (arbres à surveiller fréquemment ou proposés à l'abattage).

**Nombre d'arbres porteur d'un défaut mécanique préoccupant à dangereux : 5 soit 6 % du total des arbres.**

Essence	Perte mécanique		Total	% Importance
	Modérée	Importante		
Peuplier noir	78	5	83	6%
Total %	94%	6%	100 %	

Ce chapitre détaille et explicite les préconisations faites à l'issue de la démarche de diagnostic.

Il s'accompagne d'une évaluation des coûts correspondants afin de donner des éléments de budgétisation.

#### Commentaires :

Au stade actuel il est à remarquer que la très grande majorité des arbres se porte bien

L'évolution est un peu plus préoccupante, surtout du fait de la présence du gui.

L'état sanitaire de quelques arbres nécessite toutefois dès maintenant des interventions appropriées décrites au chapitre suivant et détaillées arbre par arbre dans l'annexe «Recueil de données». Il peut également être préconisé un suivi régulier de leur évolution afin de déterminer le moment où il sera nécessaire de les enlever.

Les 2 arbres proposés à l'abattage ont, un défaut de tenue mécanique à un seuil critique de dangerosité pour l'un et, est déjà mort pour le second.

## PRÉCONISATIONS

**Code I.** Arbres ne nécessitant pas d'intervention :

L'avenir de ces arbres n'est actuellement pas hypothéqué. Il n'y a généralement pas d'intervention particulière à faire sur ces arbres.

Il est déconseillé de les tailler s'ils ne figurent pas dans la liste des arbres à tailler.

Nombre	en % du nb total	Liste des n°
69	83%	7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83

**Code S.** Arbres nécessitant un contrôle obligatoire dans les 1, 2, 3 ou 5 ans :

Concerne les arbres dont un ou plusieurs caractères, pouvant évoluer négativement, sont susceptibles de détériorer leur état physiologique et mécanique.

La surveillance est déterminante car c'est au travers des observations effectuées que l'on pourra évaluer l'évolution des défauts détectés.

Un protocole spécifique doit être mis en place et suivi par une personne qualifiée.

	Nombre	en % du nb total	Liste des n°
S3	7	8%	1, 2, 3, 4, 5, 8, 18
S5	5	6%	6, 39, 63, 73, 77
Total			1 500.00 €

\*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.

## Codes A1 et A0. Arbres à abattre :

A l'issue du diagnostic visuel et sonore il est apparu que certains arbres sont dangereux ou le deviendront à court terme, du fait des défauts répertoriés.

Aucun soin ni travaux ne sont envisageables pour les conserver sans risque.

Les arbres de code Synthèse A0 sont des arbres «Dangereux». Ils doivent être retirés dans les plus brefs délais du fait de l'importance du risque qu'ils représentent selon les défauts constatés et les enjeux liés à la future fréquentation du site.

Les arbres de code Synthèse A1 sont des arbres «A risque». Ils doivent être enlevés dans l'année en raison d'un défaut irrémédiable.

Ces 2 catégories peuvent également contenir des arbres qui pourraient être maintenus plus longuement en leurs consacrant un investissement important mais non justifié au regard de l'intérêt des arbres en question.

Enfin des arbres peuvent être proposés à l'abattage bien qu'ils ne soient pas dangereux lorsque leur enlèvement bénéficie à leurs congénères.

Dans ce cas un commentaire le précise dans la case observation de la base de donnée.

Arbres à abattre	Nombre	en % du nb total	Liste des n°	Evaluation du cout*
dans les plus brefs délais	2	2%	33, 34	800 €
Total				800 €

\*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.



L'arbre n° 33 présente une faiblesse mécanique très importante au niveau du collet. Son effondrement peut se produire sous l'effet de sa masse à courte échéance.

L'arbre n° 34, mort, peut également s'effondrer aussi il est préférable de le retirer.

### Arbre à tailler :

Les différents types de tailles parmi celles existantes (tailles de formation, entretien, adaptation, conversion et restructuration) doivent être mis en œuvre dans les règles de l'art par des professionnels qualifiés.

Dans notre cas, un seul type de taille a été préconisé en fonction de l'état sanitaire et mécanique de l'espace boisé, du besoin de chaque sujet et de sa position vis à vis des futurs usagers.

Une taille d'entretien est prescrit sur 50 sujets, soit 25 % du nombre total des arbres diagnostiqués.

Type de taille	Nombre	en % du nb total
taille d'entretien	50	60%

La taille d'entretien, consistant essentiellement à supprimer le bois mort, a été préconisé pour les arbres sous lesquels une fréquentation est relativement fréquente.

Cette opération intègre également la coupe de branches porteuses de gui (lorsque l'invasion est forte ou en cours).

N° des arbres sur lesquels intervenir dans les différents délais et évaluation des coûts :

	Dans l'année
taille d'entretien	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 23, 24, 27, 29, 30, 32, 35, 36, 37, 38, 42, 44, 47, 52, 56, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82
Evaluation du coût*	6 4200 €

\*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.



*Retirer le gui des arbres en coupant les branches atteintes lorsque l'invasion n'est pas trop importante. Dans le cas contraire seule les boules de gui seront éliminées*

## Taille d'entretien

Objectif : Maintenir la forme libre ou architecturée de l'arbre, obtenue par la taille de formation en préservant sa santé et sa solidité.

Commentaires : Dans le cas des arbres d'alignement en forme libre ou semi-libre ces tailles comprennent le retrait du bois mort, l'élagage des gourmands, le retrait du bois vert de faible diamètre portant des défauts ou altérations. Sur les arbres vigoureux, ces tailles sont non ou peu dommageables lorsqu'elles sont réalisées dans les règles de l'art.

Ces tailles concernent également l'intervention sur tête de chat, prolongement...

A noter : Les préconisations de taille mentionnées au rapport correspondent à des opérations de taille particulières sur des arbres déficients. En dehors de ces préconisations, tous les arbres peuvent être concernés par des tailles d'entretien (bois mort notamment). Une surveillance du gestionnaire reste donc nécessaire.

## Recommandations complémentaires

Epoque de taille : La taille s'effectue généralement hors période de sève (en août pour les gourmands).

Des opérations de taille en vert peuvent être conduites lorsqu'il s'agit d'une faible section de branche (2 cm maximum).

Technique de taille : Les outils et techniques doivent être maîtrisés afin de réduire les dommages supportés par l'arbre. Dans le cas contraire une évolution défavorable est à redouter.

Soins aux arbres : Les moyens d'action curatifs étant très réduits et difficiles à mettre en œuvre, la prévention est de rigueur. Outre la technicité déjà évoquée, le respect des règles de prophylaxie est indispensable. Concernant le platane la maladie du chancre coloré lorsqu'elle est présente dans le département nécessite de suivre les consignes en vigueur,



# PRÉCONISATIONS ET PROPOSITION D'UN ÉCHÉANCIER D'INTERVENTION

## PROPOSITION D'UN ÉCHÉANCIER D'INTERVENTION

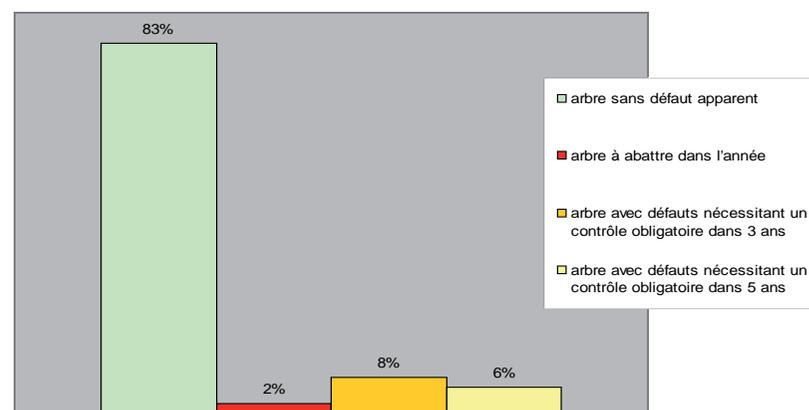
Echéancier par type d'intervention et par année :

Préconisations	Dans l'année*	Dans 3 ans *	Dans 5 ans *
Abattage	800.00 €		
Contrôles par expert		750.00 €	750.00 €
Taille	6 420.00 €		
Total*	7 220.00 €	750.00 €	750.00 €

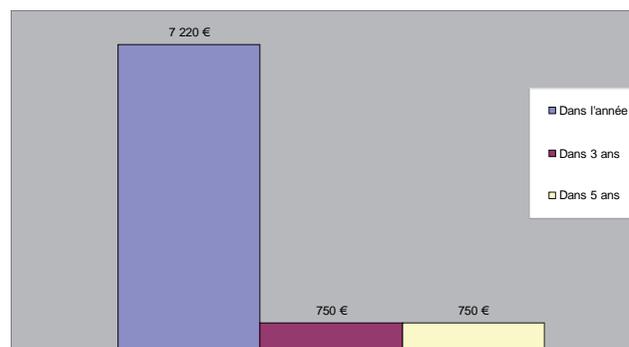
\*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.

Les coûts intégrés à ce tableau concernent le rétablissement de la sécurité et les travaux préconisés dans ce rapport (abattages, taille et retrait du gui). Ces coûts peuvent être étalés sur 2 à 3 années pour ceux qui n'ont pas trait à des mises en sécurité (abattages et retrait des branches mortes menaçantes). Les coûts d'entretien ultérieurs ne sont pas chiffrés.

% d'interventions sur le total d'arbres inventoriés :



Echéancier des coûts :





## SYNTHÈSE ET CONSEILS DE GESTION

L'état sanitaire de quelques arbres de cette étude est actuellement préoccupant et nécessite les actions de mise en sécurité spécifiées dans ce document, mais globalement cette peupleraie est jeune et saine.

Il n'y a donc pas lieu de la renouveler. De plus compte tenu de la faible distance entre les arbres, même si certains seront abattus il ne sera pas utile de replanter dans les trouées. Les arbres voisins profiteront de cet espace supplémentaire qu'ils combleront rapidement.

La sécurisation des espaces arborés peut donc être obtenue très rapidement, après les abattages et le retrait de branches mortes potentiellement dangereuses.

La pérennité du maintien en sécurité du site passe toutefois par une gestion raisonnée des arbres porteurs de gui.

En effet, le gui est un parasite des branches et du tronc et son expansion est exponentielle. Il crée des mortalités des parties parasitées ce qui rend les arbres dangereux car les branches et cimes mortent sont susceptibles de se rompre.

Au stade actuel seul un retrait manuel des branches les plus atteintes et la coupe des touffes sur le tronc est encore possible.

Si rien n'est fait dans les 3 ans qui viennent, l'envahissement sera tel qu'aucune action manuelle ne sera plus être envisageable car elle retirerait trop de branches aux arbres concernés ce qui aurait des conséquences physiologiques.



*Arbre porteur de gui. Actuellement, une action est donc possible et sera efficace si elle est engagée rapidement.*



*La densité trop importante occasionne des dépérissements. Le 2<sup>ème</sup> arbre peut être retiré au profit de ses congénères.*

Les peupliers de la commune de Cazavet sont, pour une grande majorité, des arbres sains et adaptés à l'environnement dans lequel ils ont été plantés

Leur espérance de maintien est encore de plusieurs décennies si les actions proposées dans cette étude sont mises en œuvre.

Dans le cas contraire leur état de santé va se dégrader incidieusement sous la pression du gui.

Il faut également veiller à éviter les blessures au pied des arbres occasionnées par les engins de fauche.

Enfin, compte tenu de l'importante densité d'arbres dans la peupleraie et les alignements, le retrait des plus chétifs peut être réalisé petit à petit pour ne pas destabiliser les arbres restants

Toulouse, le 26 septembre 2014

L'Expert Arbre Conseil  
Benoît POUREAU

Le Conseiller Arbre Conseil  
Guillaume FRACES



ANNEXE 1

---

RECUEIL DES DONNÉES

Date 12/06/2014

Client Parc National Régional - Ariège  
Adresse Commune de Cazavet

Intervenants B. Poureau et G. Fraces

N°	Essence	Implantation	Diamètre	Hauteur	Etat de sanitaire			Fonction physiologique	Synthèse	Type de taille	Délais	Observations
					Défaut majeur	Localisation	Perte mécanique					
1	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Ecorce incluse	Haut du tronc	2	Moyen	S3	Entretien	1 an	Réduire le gui
2	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Ecorce incluse	Haut du tronc	2	Moyen	S3	Entretien	1 an	Réduire le gui
3	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	S3	Entretien	1 an	Réduire le gui
4	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	S3	Entretien	1 an	Réduire le gui
5	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	3	Moyen	S3	Entretien	1 an	Réduire le gui mais seuil critique
6	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	gui invasion en cours
7	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m			0		I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
8	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Ecorce incluse	Haut du tronc	2	Moyen	S3	Entretien	1 an	gui invasion en cours - rupture partielle de branche
9	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Rupture	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
10	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
11	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
12	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	1	Moyen	I			Arbre dominé - Cime originelle sèche, charpentière en relais induisant un déséquilibre de la masse à terme
13	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
14	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Altération	Collet	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
15	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Rupture	Branche	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
16	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m			0	Moyen	I			Concurrence importante
17	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Cavité	Bas du tronc	2	Moyen	I			Evolution favorable du décollement d'écorce
18	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Cavité	Collet	3	Moyen	S3			Très concurrencé
19	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m			0	Moyen	I			peu de gui - concurrence importante
20	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Blessure	Bas du tronc	1	Moyen	I			peu de gui - concurrence importante
21	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m			0	Moyen	I			peu de gui
22	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I			peu de gui
23	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
24	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
25	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Fissure	Haut du tronc	1	Moyen	I			Peu de gui - fourche à 6 m
26	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Fissure	Haut du tronc	1	Moyen	I			Peu de gui - cime déséquilibrée
27	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
28	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Moyen	I			peu de gui
29	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
30	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
31	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Moyen	I			peu de gui
32	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours

N°	Essence	Implantation	Diamètre	Hauteur	Etat de sanitaire			Fonction physiologique	Synthèse	Type de taille	Délais	Observations
					Défaut majeur	Localisation	Perte mécanique					
33	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	< 15 m	Cavité	Collet	3	Très insuffisant	A1			Arbre dépérissant risque de rupture au collet
34	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	15 à 19 m	Mortalité	Collet	4	Arrêté	A1			
35	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
36	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
37	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
38	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Cavité	Collet	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
39	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Altération	Collet	2	Moyen	S5			Peu de gui - Impacts de bec de pic à 5 m
40	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Moyen	I			Peu de gui
41	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I			Peu de gui
42	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
43	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Moyen	I			Peu de gui
44	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Blessure	Collet	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
45	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Moyen	I			Peu de gui
46	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Moyen	I			Peu de gui
47	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
48	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Blessure	Collet	1	Satisfaisant	I			Peu de gui - blessure d'engin de fauche
49	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Satisfaisant	I			Peu de gui -
50	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Satisfaisant	I			Peu de gui -
51	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Fissure	Haut du tronc	0	Satisfaisant	I			Peu de gui - Charpentière basse à 5 m
52	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Blessure	Collet	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
53	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Blessure	Collet	1	Satisfaisant	I			Concurrence importante
54	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Blessure	Collet	1	Satisfaisant	I			Peu de gui
55	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Fissure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I			Peu de gui - Bris ancien de cime
56	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Blessure	Collet	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
57	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Blessure	Collet	1	Satisfaisant	I			Peu de gui
58	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Blessure	Collet	1	Satisfaisant	I			Peu de gui
59	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Satisfaisant	I			
60	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Satisfaisant	I			Peu de gui
61	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
62	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
63	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Cavité	Collet	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	gui invasion en cours
64	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Blessure	Bas du tronc	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
65	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
66	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
67	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
68	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
69	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m			0	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
70	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Fissure	Haut du tronc	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours

N°	Essence	Implantation	Diamètre	Hauteur	Etat de sanitaire			Fonction physiologique	Synthèse	Type de taille	Délais	Observations
					Défaut majeur	Localisation	Perte mécanique					
71	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Altération	Collet	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
72	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
73	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Cavité	Collet	3	Moyen	S5	Entretien	1 an	gui invasion en cours
74	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
75	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours - Domine le frêne
76	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
77	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Altération	Haut du tronc	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	gui invasion en cours
78	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Blessure	Collet	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
79	Peuplier noir	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Blessure	Bas du tronc	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
80	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	1	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
81	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m			0	Moyen	I			
82	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Mortalité	Branche	2	Moyen	I	Entretien	1 an	gui invasion en cours
83	Peuplier noir	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Ecorce incluse	Haut du tronc	2	Moyen	I			

Aucun (ou petits) point(s) faible(s)	0
Présence de point(s) faible(s) bénin(s)	1
Présence d'un point faible manifeste	2
Présence d'un point faible important	3
Présence d'un point faible très important	4
Tenue mécanique en défaut	5

I	Arbre sans défaut apparent
S	Arbre avec des défauts nécessitant un contrôle obligatoire dans les 1, 2, 3 ou 5 ans
E	arbre nécessitant une expertise approfondie dans l'année (sans moyens élévatoires)
H	arbre nécessitant une expertise approfondie dans l'année (avec moyens élévatoires)
A1	Arbre à abattre dans l'année
A0	Arbre à abattre dans les plus brefs délais

ANNEXE 2

---

MÉTHODOLOGIE

# PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES PLATANES

Des mesures spécifiques d'interventions de chantier autour des platanes devront être mises en œuvre afin d'éviter toute propagation de parasites et de maladies, en particulier celle du chancre coloré du platane.

Le chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata*) est un champignon très virulent, capable de s'attaquer à tout platane, même en bon état végétatif. Il pénètre dans l'arbre grâce aux plaies.

Le principal propagateur du champignon est l'homme : le transport et l'inoculation du parasite se font souvent par les outils de taille car la sciure d'arbre contient en très grand nombre les spores du champignon.

Mais la propagation du champignon peut avoir lieu, d'une manière générale, au cours de toute intervention susceptible de causer des blessures aux arbres : taille, élagage mais aussi terrassement, forage, curage, fauchage (blessures sur racines)...

Les mesures de prévention présentées s'appliqueront donc pour tous travaux susceptibles de blesser les platanes situés dans les zones de travaux.

L'ensemble des départements 12 - 31 - 81 - 82 ont été placés en zone de prévention par le Préfet de la Région Midi-Pyrénées depuis 2005 par divers arrêtés préfectoraux organisant la lutte contre le chancre coloré du platane.

- L'arrêté préfectoral datant du 27 mai 2014 met à jour la liste des communes atteintes.

## Déclaration des interventions sur platane et de mise en circulation

Extrait de l'arrêté préfectoral organisant la lutte contre le chancre coloré du platane en date du 27 mai :

*« Toute personne intervenant sur des végétaux de platane (abattage, élagage, transport) doit obligatoirement informer la DRAAF-SRAL Midi-Pyrénées\* qui lui transmettra les modalités administratives d'inscription au contrôle phytosanitaire et de délivrance du Passeport Phytosanitaire Européen ou d'un Laissez Passer Phytosanitaire selon les cas ».*

L'Entrepreneur réalisant l'abattage et l'élagage des platanes devra obligatoirement justifier auprès du Maître d'œuvre et du DRAAF-SRAL d'une inscription au contrôle phytosanitaire.

Au moins 2 mois avant le début des travaux, l'Entrepreneur devra déclarer le chantier auprès du DRAAF-SRAL. Si dans son équipe, aucune personne n'est formée aux techniques de prévention contre la propagation du chancre coloré du platane (y compris diagnostic), un représentant du DRAAF-SRAL se déplacera sur le chantier en début de travaux pour évaluer l'état phytosanitaire des arbres.

Des mesures spécifiques d'interventions de chantier autour des platanes devront être mises en œuvre afin d'éviter toute propagation de parasites et de maladies, en particulier celle du chancre coloré du platane.

Le chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata*) est un champignon très virulent, capable de s'attaquer à tout platane, même en bon état végétatif. Il pénètre dans l'arbre grâce aux plaies.

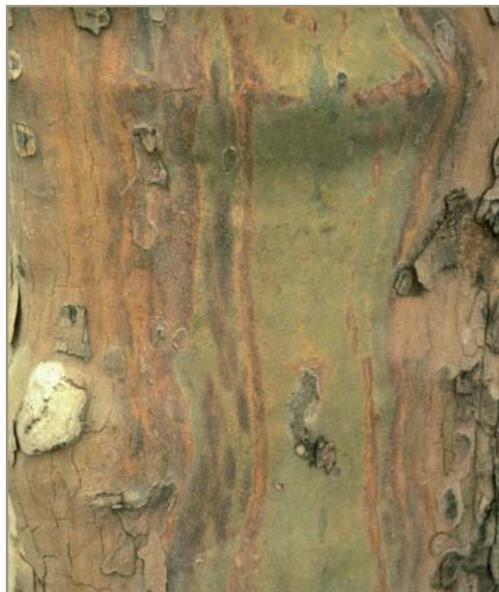
Le principal propagateur du champignon est l'homme : le transport et l'inoculation du parasite se font souvent par les outils de taille car la sciure d'arbre contient en très grand nombre les spores du champignon.

Mais la propagation du champignon peut avoir lieu, d'une manière générale, au cours de toute intervention susceptible de causer des blessures aux arbres : taille, élagage mais aussi terrassement, forage, curage, fauchage (blessures sur racines)...

Les mesures de prévention présentées s'appliqueront donc pour tous travaux susceptibles de blesser les platanes situés dans les zones de travaux.

L'ensemble du département de la Haute-Garonne a été placé en zone de prévention par le Préfet de la Région Midi-Pyrénées depuis 2005 par divers arrêtés préfectoraux organisant la lutte contre le chancre coloré du platane.

- L'arrêté préfectoral datant du 27 mai 2014 met à jour la liste des communes atteintes.



## COORDONNÉES DRAAF-SRAL MIDI-PYRÉNÉES

Direction Régionale de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées

Service Régional de l'Alimentation

Cité Administrative - Bat E  
31074 Toulouse CEDEX

Tel : 05 61 10 62 62  
Fax : 05 61 10 62 72

Courrier électronique :  
sral.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Site internet :  
draaf-midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

## MESURES PROPHYLACTIQUES

« Extrait de l'article 4 de l'arrêté préfectoral organisant la lutte contre le chancre coloré du platane en date du 27 mai 2014 :

*« Toute intervention sur des Platanus spp (abattage, élagage, traitement des bois et résidus...) ou tout chantier de travaux (terrassement, travaux des champs, faucardage, fauchage, passage d'épareuse, curage...) effectuée à proximité de Platanus spp et pouvant provoquer, par le fait, des lésions sur ces arbres, doit respecter les règles de prophylaxie précisées ci-dessous :*

- *à l'arrivée sur le chantier quotidiennement et à la fin des travaux, l'outillage et les engins doivent être nettoyés puis désinfectés sur place avec un fongicide autorisé pour l'usage n°11016201 « traitements généraux, traitements des locaux et matériels de traitement de culture »,*
- *pour le petit outillage, il peut être utilisé de l'alcool à 70°C ou de l'alcool à brûler ».*

« Conformément aux prescriptions complémentaires établies par la DRAAF-SRAL Midi-Pyrénées, la taille des platanes ne pourra se faire qu'en hiver, par temps sec, froid et sans vent. Toutes les plaies de taille devront être badigeonnées après la coupe avec un fongicide homologué pour cet usage. Le bois de taille et les plants arrachés seront incinérés dans un endroit agréé soumis à l'approbation du Maître d'œuvre ; le site et la sciure désinfecté.

Tout engin ou partie d'engin susceptible de causer des blessures aux arbres, en particulier au niveau des racines sera systématiquement désinfecté. Cette désinfection se réalise soit :

- *par badigeonnage ou pulvérisation d'alcool à brûler (petit matériel) ou autre (cf. liste des produits désinfectants),*
- *par badigeonnage ou pulvérisation jusqu'au ruissellement d'une solution phytosanitaire autorisée pour l'usage n°11016201 « traitement généraux, traitements des locaux et matériels de culture, fongicides » (cf. liste des produits désinfectants).*

Si le matériel reste sur la zone des travaux, la désinfection du matériel devra être réalisée au démarrage du chantier, en fin de chantier. Dans le cas où le matériel quitte la zone du chantier, il devra être désinfecté avant sa sortie et à son entrée sur zone.

Les produits désinfectants seront utilisés pour la désinfection des sciures et du matériel (outillage et engins). Il s'agit de produits autorisés pour l'usage n°11016201 « traitement généraux, traitements des locaux et matériels de culture, fongicides ».

Sélection des spécialités proposées par la DRAAF - SRAL (liste actualisée consultable sur <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>) :

SPECIALITÉ	SOCIÉTÉ	DOSE D'EMPLOI	NUMÉRO D'AUTORISATION
AVDN 5	FABRINOR	1 %	8600269
BACTESAM	MAROSAM	1 %	9700126
BACKCIL	KICHIL	1L/HL	9600130
CINE 102	CINE SA	1 %	9900050
VIRKON	ANTEC INTERNATIONAL LTD	1L/HL	8500321

# Diagnostic visuel et sonore

## Expertiser, sécuriser et entretenir l'arbre

Comment évaluer si un arbre est dangereux ?

Au cours de son existence et en fonction de son implantation, l'arbre subit de nombreuses agressions qui peuvent engendrer au fil du temps des défauts physiologiques et biomécaniques plus ou moins graves. L'arbre, selon l'essence, réagit différemment aux diverses agressions. Les premiers signes visibles externes permettent d'établir un premier diagnostic.

Les symptômes de faiblesse sanitaire physiologique et biomécanique sont relevés et identifiés : maladies foliaires, insectes, branches mortes, champignons, pourritures, cavités.

### LIMITE DE L'ETUDE

En matière d'arbre, le risque nul n'existe pas. Soumis à une situation exceptionnelle tout arbre peut tomber ou se rompre.

L'arbre présente en général une inertie dans sa réponse à un stress ou une blessure.

Les conséquences de ces agressions peuvent se manifester au bout de quelques mois, voire de plusieurs années.

Ce diagnostic est une photographie au jour de l'étude de l'état sanitaire, physiologique et biomécanique de l'arbre ; tel qu'il peut être jugé d'après sa partie aérienne.

Le système racinaire n'étant pas visible ce diagnostic ne peut pas donner une image précise de qualité de l'enracinement.

### Objectifs

→ appréhender dans sa globalité l'état de l'arbre, le fonctionnement et la tenue mécanique de ses éléments depuis le sol jusqu'à 2 m de hauteur.

→ le diagnostic est basé sur la recherche visuelle de symptômes :

- présence d'organismes pathogènes, ravageurs et de symptômes de dysfonctionnements physiologiques susceptibles d'affaiblir le sujet,
- présence de défauts et de zones de faiblesses mécaniques, susceptibles d'entamer la résistance du sujet (méthode Visuel Tree Assesment de C. Matteck).



Ces recherches sont réalisées par un expert arboricole à l'aide d'outils tels que jumelle, loupe à grossissement, canne pédologique, couteau, maillet...

La qualité de l'ancrage racinaire est appréciée selon les risques extérieurs laissant suspecter une altération des racines et suivant les antécédents de gestion portés à la connaissance de l'expert.

Aucun décaissement de racine n'est pratiqué en diagnostic visuel et sonore.

La dangerosité des abords de l'arbre diagnostiqué est déterminée par le croisement entre la valeur des aléas de rupture et la valeur des enjeux.



# méthodologie

## Méthode de travail

Sur site, les arbres sont numérotés.

Les informations suivantes sont relevées afin d'obtenir une carte d'identité de l'arbre :

- l'essence
- le diamètre et la hauteur par catégorie
- l'état sanitaire et le fonctionnement physiologique de l'arbre
- le problème mécanique majeur et sa localisation sur l'arbre
- la perte mécanique de l'arbre engendrée par le défaut majeur

Cette observation individuelle aboutit à un classement en 5 catégories. Une intervention de taille est programmée si elle s'avère utile.

Etat de l'arbre	Préconisations
Arbre sain ou sans défaut majeur	Suivi par le propriétaire ou gestionnaire.
Arbre avec défaut en évolution	Contrôle préconisé dans les 3 ans. Les éléments à surveiller sont indiqués au cas par cas.
Arbre nécessitant un diagnostic approfondi outillé	Diagnostic approfondi (avec ou sans l'aide de moyens élévatoires). Des investigations complémentaires et des outils de mesure (marteau à ondes sonores, résistographe, tomographe sonore, test de traction) sont nécessaires pour affiner le diagnostic visuel. Les facteurs justifiant un diagnostic approfondi sont indiqués au cas par cas.
Arbre à risque	A enlever dans l'année en raison d'un défaut irrémédiable.
Arbre dangereux	A enlever dans les plus brefs délais en fonction des défauts constatés et des enjeux liés à la fréquentation du site.
Arbre à tailler	Une programmation de taille peut être proposée et précisée.

Types de taille	formation	entretien	adaptation	conversion	restructuration
Echéances	dans l'année		à 3 ans	à 5 ans	



Direction Territoriale du Sud-Ouest  
Bureau d'Etudes Plaines et Montagnes  
80 Chemin des Courses - 31100 TOULOUSE  
Tél : 05 34 51 63 20 - Fax : 05 61 16 07 79